

Panne chez Orange : « Nous n'excluons pas une attaque informatique, même si ce n'est pas l'hypothèse privilégiée », assure Gérald Darmanin

Interpellé lors des questions d'actualité au gouvernement mercredi au Sénat, le ministre de l'Intérieur a expliqué ne pas être « capable aujourd'hui de comprendre ce qu'il s'est passé exactement ».

Pompiers, Samu, Police... Le 2 juin, une panne du réseau de l'opérateur Orange a perturbé massivement l'accès aux numéros d'urgence (15,17,18), entraînant des conséquences parfois dramatiques. Quatre décès seraient liés à cette perturbation. Spécialiste des Télécoms et suspicieux quant aux justifications d'Orange, le sénateur LR Patrick Chaize a interpellé Gérald Darmanin mercredi après-midi au Sénat lors des questions d'actualité au gouvernement. « Une panne dans ces conditions semble statistiquement tellement improbable. Pouvez-vous nous confirmer que la panne n'a pas été détectée en premier par Orange mais par les services de l'Etat ? Comment expliquer qu'une telle panne puisse être possible ? », a-t-il interrogé.

D'emblée, le ministre de l'Intérieur a confirmé. « Le 2 juin, vers 19h30, ce sont les services de l'Etat, la préfecture de police de Paris mais aussi plusieurs départements, qui ont évoqué jusqu'à 30 % d'appels en moins que ce qu'ils constataient habituellement. Chaque jour, 150 000 Français appellent les numéros d'urgence : le 15, le 17, le 18. Nous avons signalé à la société Orange qui dans un premier temps n'était pas informée de la panne. Et puis Orange a constaté une heure après les services de l'Etat qu'il y a eu un problème : pas la fin du service, mais la dégradation de ce service. On aurait perdu à peu près 30 % de ces appels. Soit l'opérateur ne répondait pas, soit au bout de 30 secondes, la communication s'interrompait », a-t-il détaillé.

Face à la catastrophe annoncée, le ministre a expliqué avoir « très rapidement fait ouvrir la cellule interministérielle de crise : les préfets ont remplacé ces numéros d'urgence par des numéros plus longs dans chaque département dans les minutes qui ont suivi. Nous avons pris en charge pendant deux jours ce qu'aurait dû faire le serveur Orange ». Concernant les drames que la panne aurait engendrés, Gérald Darmanin a dit sa « pensée particulière pour les 6 cas dont nous considérons que, peut-être, ils n'ont pas pu joindre les services d'urgence. A chaque fois, il y a une enquête individuelle administrative ARS-préfet », a-t-il juré. Mais le ministre n'a pas apporté plus de précisions sur la cause de la perturbation, faute d'en avoir entre les mains. « Orange a communiqué. Nous n'excluons aucune cause. Nous ne sommes pas capables aujourd'hui de comprendre ce qu'il s'est passé exactement. Nous avons saisi l'ANSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et les différentes inspections pour un rapport que nous rendrons public. Nous n'excluons pas une attaque informatique, même si ce n'est pas l'hypothèse privilégiée », a-t-il soutenu, réaffirmant « l'inacceptable » de la situation.